

N°16/2025

Département de la Somme

-----  
Arrondissement d'AMIENS  
-----

Communauté de Communes  
Nièvre et Somme  
1, allée des quarante  
Parc d'Activités des Hauts du  
Val de Nièvre – BP 30214  
80420 FLIXECOURT  
-----

Tél : 03.22.39.40.40

-----  
**OBJET :**

Désignation d'un élu référent et  
de l'équipe technique sur les  
sujets d'économie circulaire

-----  
Date de convocation :  
30 janvier 2025

Date de séance :  
06 février 2025

Date d'affichage :  
13 Février 2025  
-----

Membres en exercice : 55

Membres présents : 36

Membres votants : 38  
-----

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au jeudi

de 8h30 à 12h00

de 13h30 à 17h00

du vendredi de 8h30 à 12h00

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-cinq, le six février, le Conseil  
communautaire légalement convoqué s'est réuni à la salle  
des fêtes communale de BETTENCOURT SAINT OUEN, sous la  
présidence de Monsieur René LOGNON.

Etaient présents :

Mmes BENEDINI, LEPOIX, DIRUY, ROUSSEL, SOUILLARD, DE  
ALMEIDA, MINET, LICOUR, LEMAIRE, CERNET, ALEXANDRE,

Mrs DE LIMERVILLE, HERBETTE, FOURCROY, DELASSUS, POISSON,  
DELFOSSÉ, GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, GUILLOT, COLOMBEL,  
MAUGER, CARPENTIER, BEC, FRANCOIS, WALIGORA, TRIMARCHE,  
OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, PARMENTIER, DELATTRE,  
BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL,

Etaient absents :

Mmes DUFRENOY, CHEVALIER, LEBRUN, CAPRON,

Mrs PINCHON, LEITAO, MOREL, VIGNON, ALEXANDRE, LEULIER,  
MARECHAL, MADANI BUTIN, BLAIZEL, HENRY, CARLE, LOUETTE,  
BOULLET, LEBLANC D, LEBLANC JM.

Pouvoirs :

Mme LEBRUN donne pour à Mr GAILLARD  
Mr HENRY donne pouvoir à Mme SOUILLARD

Secrétaire de séance : Mme LICOUR

\*\*\*\*\*

La séance étant ouverte,

Vu le code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de la Communauté de Communes

Dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial « territoire  
engagé transition écologique », il est demandé au conseil  
communautaire de désigner un élu référent des sujets  
d'économie circulaire ainsi que l'équipe technique.

Il est proposé de nommer M DEFLOSSE, suppléé par Mme  
Annick LEMAIRE comme porteurs de ces thématiques.

L'équipe technique sera constituée quant à elle de : Mme BOULINGUEZ, Chargée de missions, Mme METAY, Directrice des Services Techniques, Mme DOPRE, adjointe à la Directrice des Services Techniques,

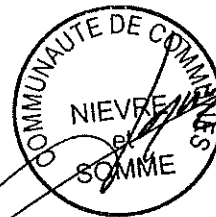
Le conseil communautaire, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

Désigne M DELFOSSE, suppléé par Mme Annick LEMAIRE Comme élus référents sur les sujets d'économie circulaire ainsi que l'équipe technique sus mentionnée.

- Autorise le Président à signer tout document relatif au bon déroulement de cette affaire.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Président.



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 12 février 2025 et de sa publication le 13 février 2025

